

Messe à l'occasion du 10ème anniversaire du Motu Proprio

Cette messe solennelle sera célébrée par le chanoine Marc Guelfucci, curé de Saint-Eugène Sainte-Cécile, à l'occasion de l'anniversaire de la promulgation du Motu Proprio Summorum Pontificum le 7 juillet 2007 par Sa Sainteté le Pape Benoît XVI. Acte majeur du pontificat de Benoît XVI, le Motu Proprio Summorum Pontificum libéra la célébration de la messe traditionnelle (missel de 1962) dans l'Eglise latine, et reconnut que la réforme liturgique de 1969 n'avait jamais abrogé le missel précédent.

06/07/2017 19:30 Entrée libre Cathédrale Notre-Dame de Paris

Place du Parvis Notre-Dame, 75004 Paris 0,00 €

Montant Nbre de places totaux

: Gratuit Gratuit

TOTAL 0 €

Non